Gen. c. 2

PROPRIETE DES
FRERES
ECOLE ST. PIERRE
MONTREAL

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

LES

14 NAUFRAGÉS DE ST-ALBAN

ET LA

BONNE SAINTE ANNE

OU

Recit de la Catastrophe du 27 avril 1894, avec le portrait des 14 naufrages

PAR LE

R. P. FRÉDÉRIC DE GHYVELDE, O.S.F.
1838-1916
Commissaire de Terre-Sainte

SE VEND 10 CENTINS AU PROFIT DES NAUFRAGES

QUÉBEC
LEGER BROUSSEAU, IMPRIMEUR
11 & 13, RUE BUADE

1894

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Imprimatur.

† L.-N., Archiep. Cyrenen.
Coad. Em. Card. TASCHEREAU

Datum Quebeci, die 30a Junii 1894.

Avec l'Approbation du

Rme Père LOUIS DE PARME

Ministre Général de tout
l'Ordre Séraphique.

Csp
FC
2949
.S179
F727
1894

LES 14 NAUFRAGES AVEC LEUR SAUVETEUR

AVANT-PROPOS

Notre désir, en publiant ce petit Livre, est de faire un acte de charité envers deux pauvres familles dans le malheur, et de glorifier la Bonne sainte Anne, en reconnaissant que c'est à sa puissante et maternelle intervention qu'ils doivent d'avoir été préservés d'une mort inévitable.

Daigne Notre-Seigneur Jésus-Christ, et son illustre aïeule, la Bonne sainte Anne, bénir ce petit Volume et nous accorder qu'il se répande à flots parmi nos populations Canadiennes, encore si charitables qu'elles sont toujours prêtes à secourir les pauvres et à consoler ceux de leurs Frères qui se trouvent dans l'infortune !

LES 14 NAUFRAGÉS DE ST-ALBAN

I

Les 14 Naufragés et la Bonne sainte Anne

Il n'y a qu'une voix dans toute la Paroisse de St-Alban pour redire que les quatorze personnes, pères, mères et enfants, dont nous rapportons ici l'émouvante histoire, n'ont échappé à la mort que par une protection spéciale de la Bonne sainte Anne.

Ils avaient fait vœu d'aller à son béni Sanctuaire de Beaupré et de publier le fait dans ses Annales, s'ils conservaient la vie, dans cette affreuse nuit du 27 au 28 avril, ainsi qu'ils nous l'ont assuré à nous-même, et comme nous le verrons au cours de ce dramatique récit.

Sainte Anne est la Consolatrice des affligés ; le Secours des âmes en péril ; le Port des naufragés. Elle a veillé avec une tendresse de Mère sur ceux qui, au milieu de cet effroyable bouleversement de la

nature, s'étaient confiés en elle ; mais nous croyons, avec les Naufragés, que c'est surtout à cause des petits enfants que le Ciel dans cet extrême péril a eu pitié d'eux et leur a été favorable.

La prédilection marquée de notre grande Sainte pour les petits enfants est déjà connue de tous, ici, au Canada. Plus de *cent mille* personnes ont lu, avec émotion, la touchante histoire de la petite Jeanne Samson, publiée, en décembre 1892, dans ses pieuses et intéressantes Annales.

" C'était le lendemain de la Fête de sainte Anne, dans la paroisse de Gomène, au diocèse de Saint-Malo, en France. Un père de famille, nommé Ives Samson, s'entretenait tranquillement, avec plusieurs de ses voisins réunis dans son moulin, des miracles opérés sans cesse par la puissante intercession de la Bonne Ste Anne, lorsqu'une femme accourt toute hatelante et lui apprend d'un air très effrayé que sa petite fille, du nom de Jeanne, est tombée dans l'étang.

Jeanne était une gracieuse petite fille

de trois à quatre ans, l'orgueil de son père, les délices de sa mère, l'ange tutélaire de toute la pieuse famille.

En apprenant cette alarmante nouvelle, tous coururent vers l'endroit où venait de se passer ce triste accident. Le père de l'enfant, l'âme navrée de douleur, entre dans l'eau pour chercher le corps de sa petite fille qui était déjà descendue au fond de l'étang. Après l'avoir cherché en vain, avec un autre homme qui était descendu dans l'eau quelques instants après lui, Ives invoqua le secours de sainte Anne, que sa femme toute baignée de larmes invoquait aussi, à genoux, là sur le bord de l'étang, promettant un pèlerinage au Sanctuaire de la grande Sainte, si le corps de leur pauvre enfant était retrouvé. Leur promesse ne fut point vaine : car le père trouva la petite Jeanne figée dans la vase, à l'endroit même où, avant leur promesse, il avait passé et repassé depuis près d'une heure ! Il l'en retira immédiatement ; mais, à sa grande douleur, il la trouva toute raide et ne donnant plus aucun signe de vie.

On sait bien que, sans un grand miracle, une innocente petite créature, un enfant de quatre ans devait être raide et sans vie ; mais le cœur d'un père, d'une pauvre mère se fait facilement illusion dans des circonstances aussi douloureuses.

Les parents de la petite Jeanne qui avaient déjà éprouvé la protection de sainte Anne, espéraient que dans sa grande bonté elle ferait revenir à la vie leur chère enfant, et ils continuaient à prier.

Au commencement de la nuit, déjà tout consolés, ils crurent avoir entendu un léger soupir et avoir remarqué un petit mouvement des yeux. Mais, hélas ! la pauvre petite demeura immobile et froide, et, de nouveau, toutes leurs espérances s'évanouirent.

Cependant le bon Dieu, qui ne laisse jamais sans consolation les cœurs qui espèrent en lui, voulut, dans cette circonstance, montrer une fois de plus comment il est souverainement miséricordieux lui-même et comment il se plaît à se montrer bon et *admirable dans ses Saints !*

Le lendemain, au lever de l'aurore, la

Bonne sainte Anne, en vertu de sa puissante intercession, opéra le plus gracieux des miracles : elle amena un sourire tout angélique sur les lèvres vermeilles de la petite Jeanne qui dit à sa mère en la regardant : " Maman !...*j'ai sommeil : je veux dormir !...*" L'enfant était ressuscitée et bien portante.

La mère, toute stupéfaite devant un tel prodige, court dans l'excès de sa joie en avertir son mari qui, à son tour, dit la Relation Authentique, saisit son bâton de pèlerin, et court au Sanctuaire de la grande Sainte pour accomplir ainsi sans délai sa trop heureuse promesse, et déposer aux pieds de son *admirable* Bienfaitrice les sentiments très sincères de sa plus joyeuse reconnaissance.

Les âmes pieuses, abonnées aux précieuses Annales de la Bonne sainte Anne, avaient déjà lu, dans ces mêmes Annales, au mois de juillet, un autre gracieux miracle de notre *aimable* Sainte.

" Dans mon pays, dit le Père Dominique (Franciscain de Sicile) et dans ma localité, dite vulgairement : *Terra del Burgio*, la

petite Lucie, âgée de cinq ans, fillette du notaire Ferrantelli, eut tant d'humeurs aux yeux, qu'à la grande douleur de ses bons parents elle en devint aveugle. Les médecins se trouvant incapables de la guérir, sa mère vint à notre Couvent s'agenouiller devant *l'autel* de sainte Anne et priant avec effusion la bonne Sainte de rendre la vue à sa petite Lucie.

Un de nos Religieux se trouvait là accidentellement : il vit cette mère affligée, et voulant la consoler, il prit un bouquet de fleurs qu'on avait placé aux pieds de la Statue de la Bonne sainte Anne, le donna à cette dame en pleurs et lui dit : "Prenez, prenez ces fleurs, et portez-les à votre petite fille : j'ai la confiance que la grande Sainte lui obtiendra la *grazia* (sa guérison). La dame du notaire Ferrantelli les accepta, aussi avec grande confiance, retourna à sa maison, appela autour d'elle tous ses petits enfants et leur dit : " Mes petits enfants, un beau cadeau ; j'apporte de belles fleurs ; le Frère les a prises à l'autel de la *Santa* (de la Sainte) et me les a données : qui de vous, mes petits

enfants, veut de ces belles fleurs-là ? ” Cette bonne mère de famille pensait que ses petits enfants, battant de leurs petites mains, et dansant de joie, à la pensée d'avoir des fleurs de l'autel même de la *Sainte*, crieraient à qui mieux mieux : “ Moi, moi, Maman ! ” A sa grande surprise et stupéfaction, ils gardent tous un silence de mort ! Alors la pauvre petite aveugle élève la voix toute seule, et dit à sa mère : “ C'est moi, Maman, qui veux les fleurs de la Sainte.” Et les ayant reçues respectueusement dans ses petites mains, elle les baise avec une joie enfantine, et les applique sur ses yeux éteints. Oh ! la bonté, la tendresse du cœur d'une mère ! A la vue de cette petite fille, la Bonne sainte Anne se souvint qu'elle aussi a été mère, mère d'une petite Fille, que toutes les générations proclament et proclameront à jamais Bienheureuse : son cœur maternel s'émeut, et voilà qu'à la vue de tous, au premier contact de ces simples petites fleurs, les yeux de la petite Lucie s'ouvrent limpides et purs : l'enfant était radicalement guérie !

Le Notaire, dans son âme réjouie, et plein de reconnaissance, vint offrir à sa Bienfaitrice, avec solennité, un beau flambeau de cire, et deux yeux *en argent*, que l'on voit encore aujourd'hui, dans l'église de notre couvent, suspendus en *ex-voto* à l'autel de sainte Anne ! "

L'histoire rapporte mille traits semblables de la gracieuse, de l'abondante, de l'inépuisable bonté de l'Aïeule de Jésus, de l'incomparable Mère de Marie ! Or, si sainte Anne, en vertu du crédit exceptionnel dont elle jouit, là-Haut, devant le trône de Dieu, ressuscite les morts, rend la vue aux aveugles, fait toutes sortes de miracles et montre si visiblement son affectueuse bonté pour les petits enfants, pourquoi n'aurait-elle point pu tenir suspendues au-dessus d'un abîme et sans qu'il tombât un seul cheveu de leur tête, et cela durant une longue, terrible, interminable nuit, *quatorze* personnes qui lui étaient chères et d'une paroisse qui lui est particulièrement dévouée ? Eh bien ! c'est ce que notre grande Thaumaturge a fait, et c'est ce que le présent Récit va nous dire.

Daignent les Anges Protecteurs de nos chers petits Naufragés, qui, au Ciel, contemplent sans cesse la face adorable de Dieu, notre Père, en considération de l'innocence de ces petits Anges de la terre, en faveur desquels nous désirons avec ardeur exciter la commisération de nos Frères, daignent ces Esprits Célestes guider eux-mêmes notre plume hésitante et timide, et obtenir du bon Dieu que ces lignes, écrites sans prétention et sans art, fassent du bien dans le cœur de ceux qui voudront les lire et contribuent à augmenter toujours davantage leur dévotion envers la Bonne sainte Anne, notre Protectrice et notre Mère !

II

La Nuit

1. La Famille Darveau.—M. Prosper Darveau, âgé de 54 ans, est un respectable Cultivateur de St-Alban et père de *huit* enfants. Mme Adèle Naud, sa vertueuse épouse, a 50 ans. Voici le nom et l'âge de leurs *huit* enfants : Mlle Anna Darveau: 22

ans.—Mlle Célina : 20 ans.—Narcisse : 16 ans.—Damase : 11 ans.—Alfred : 10 ans. —Georges : 8 ans.—Marie-Anne : 5 ans.— Rose-Anne : 3 ans.

Le vendredi soir, 27 avril, par un temps sombre mais très calme, M. Darveau se rendait, entre les 7 et 8 heures, à ses étables, avec M. Job Tessier, du voisinage et aussi père de famille, pour soigner une des bêtes à cornes qui était malade. Dans l'intervalle, il appela sa femme pour aller l'aider. Celle-ci était alors près du lit de la petite Rose-Anne, pour l'endormir, disant son Chapelet. A peine entrée dans l'étable, Mme Darveau entendit *le bruit ;* bruit semblable, au témoignage de tous les Naufragés, à celui des chars qui d'abord se mettent en marche et qui ensuite roulent à toute vapeur. Ce bruit, pensent-ils, a duré de *cinq* à *six* minutes.

Mme Darveau, toute surprise, dit à son mari : " Ce bruit-là, qu'est-ce que c'est donc ?—C'est le bruit de la chute, répondit-il." Cela dit, Darveau, sa femme et Tessier sortirent tous trois de l'étable, pour rentrer à la maison. Ils rencontrent

tous les enfants, (sauf les deux plus petites) qui, eux aussi, entendaient le bruit. Anna, en allant ainsi à la rencontre de son père et de sa mère, tomba dans une crevasse : la terre venait de s'entr'ouvrir. Elle y descendit jusqu'aux épaules : c'était effrayant, d'autant plus qu'il faisait déjà noir. Cependant, elle ne perdit point son sang-froid, m'a-t-elle dit, et elle se souvient très bien qu'elle se tenait des deux bras étendus de chaque côté de la crevasse, et que l'extrémité de ses pieds touchait à terre. La terre était parfaitement sèche et il n'y avait pas la moindre apparence d'eau autour d'elle. Sa sœur Célina alla heurter contre un billot : ses deux frères, Alfred et Georges, tombèrent aussi de tout leur long, à terre. Dans le même temps, Mme Darveau fut prise, dans une crevasse, par la jambe gauche, jusqu'au genou. La terre la serrait fortement, en se resserrant. Elle eut peur et dans son saisissement, elle promit *une grand'messe* à la Bonne sainte Anne et à la Sainte Vierge, N. D. du Rosaire : aussitôt elle put se dégager, mais sa chaussure resta au fond de la crevasse.

Alors Anna dit à son père : " Papa, courez vite chercher mes deux petites sœurs, car je les entends pleurer bien fort. " Et il y avait de quoi effrayer ces pauvres petites créatures : toute la maison écrasait sur elles !

Le père entra immédiatement dans la maison avec Damase [1] : à l'intérieur de la maison, tout était déjà bouleversé ; le poêle, les chaises, les armoires, tout était à terre... *tout !* Damase alla prendre, dans le bas de la maison, la petite Rose-Anne qui était assise sur son petit lit, et la sortit, en grimpant par-dessus un grand buffet renversé qui lui barrait le passage.

De son côté, Prosper Darveau, entré dans la maison en même temps que son fils Damase, monta à la chambre d'en haut, prendre Marie-Anne qui pleurait, accroupie, elle aussi, sur sa petite couchette. Elle s'était levée pour sortir, la

---

1—Damase est un petit garçon vraiment *dépareillé*, intelligent, vif, la figure toujours souriante, allant au-devant du danger, et sans se douter de rien, comme nous le verrons encore, plus loin, dans notre grande visite aux *Eboulis*.

pauvre enfant ; mais ayant trouvé la porte bouchée, elle était retournée dans son lit, toute tremblante. (Le lendemain, un lourd banc qui se trouvait le long du châssis, était renversé sur cette couchette !) Comme le père achevait de descendre, l'escalier se brisait derrière lui.

Damase, intrépide, fit *quatre* voyages, dans l'intérieur de la maison qui écrasait ainsi de toutes parts. Durant ce temps, les autres se tenaient tous à la porte, dehors. Le *bruit*, semblable à celui des chars marchant à toute vitesse, avait cessé complètement : on n'entendait plus que le craquement de la maison, et le bruit des vitres qui volaient en éclats. Tout ce pauvre monde était nu-tête, pour la plupart, et il faisait froid. Damase rentra donc chercher des coiffures, mais il ne trouva qu'un casque d'hiver. Voulant sortir, la porte se ferma brusquement devant lui : il la poussa fort du pied, et il put l'ouvrir. Il retourna une troisième et une quatrième fois, et il put saisir, avec précipitation, deux couvertes de laine et deux tapis de table. Durant cet inter-

valle qui fut très court, on avait placé le fanal allumé dans la maison, et, malgré les secousses, il ne s'était point éteint. Quelques allumettes qu'ils avaient *sur eux-autres*, leur furent aussi d'une grande utilité pour la nuit. On aurait voulu emporter encore autre chose, avant de partir, mais cela fut impossible. La porte s'était refermée, et, toute déviée, elle forçait tellement, qu'ils ne purent l'ouvrir.

Le Coffret.—M. Darveau, en rentrant dans la maison pour aller sauver sa petite Marie-Anne, sentit un petit coffre lui tomber sur les pieds et il le donna immédiatement à son épouse. C'est un petit coffre de bois, peint en brun, long de *dix* pouces, large de *sept*, et *six* pouces de profondeur. Son couvercle est échancré à la manière d'une grosse valise de voyage.

Ce précieux *Coffret* renfermait : une Relique du *Lieu de la Ste Crèche ; deux médailles* de la Bonne sainte Anne ; *l'insigne* du Sacré-Cœur, de M. Darveau père ; une médaille de saint Benoit, avec les Billets d'Association de toutes les Confréries auxquelles ils appartenaient. Mme

Darveau, en recevant ce *vrai Trésor* des mains de son mari, s'écria : " Il y a une Relique dans cette *valise*, ayons confiance, nous serons sauvés ! " Elle ne pensait alors qu'à sa seule *Relique* ; elle ne pensait pas, m'a-t-elle dit, pour le moment, aux autres objets précieux renfermés dans la petite *valise*. Elle voulut garder elle-même son Trésor, et elle le porta seule, dans ses bras, toute la nuit.

Après cela, tout saisis, comme on le devine aisément, ils résolurent de s'éloigner de leur maison. La nuit était obscure : leur fanal, incapable de les éclairer au loin, laissait à peine entrevoir le sol qu'ils foulaient sous leurs pieds. Ce sol, cette terre était toute fendillée, mais elle était entièrement sèche. Ils ne rencontrèrent point d'eau, en s'éloignant. Mais à peine eurent-ils avancé lentement, dans les ténèbres, à la distance d'un arpent, à leur appréciation, que les deux pieds manquèrent à M. Job Tessier (qui était parti avec la famille Darveau, dans leur malheur commun), et qu'il tomba dans un bas-fond, tout rempli d'eau. Il y

plongea entièrement, m'a-t-il assuré, à cause de la profondeur, et il ne revint à la surface, qu'en agitant l'eau de ses bras, et nageant des deux mains. " Au secours, cria-t-il, je me noie ! " Aussitôt Prosper Darveau, voulant lui venir en aide, se sentit lui-même sur le bord d'une petite falaise, à pic. Célina les éclaira avec le fanal. Narcisse donna la main à son père qui se pencha sur l'abîme, et parvint à saisir Tessier sous les bras, et à le retirer de cette mare, où il aurait trouvé une mort certaine

En quittant leur maison, ils avaient aperçu une lumière qui devait se trouver, selon eux, dans la direction de la maison de leur voisin de doite, M. Joseph Audy ; et ils se dirigeaient vers cette lumière. C'est alors que Job Tessier tomba à l'eau. Ce dernier, une fois sauvé du péril, ils crièrent à M. Audy, qui se trouvait réellement là, à quelque distance et qui répondit : " Attendez-nous ; *qu'on soit ensemble !* " Et c'est en ce moment qu'il se rejoignirent.

La petite famille Audy se compose du père, M. Joseph Audy, homme pieux,

atteint d'une infirmité pénible qui le rend incapable de gagner sa vie, et que le présent désastre a réduit à la mendicité ; de la mère, personne d'une constitution faible, et qui, au moment du sinistre, souffrait encore beaucoup des atteintes de la *grippe ;* et enfin de leur petit Joseph, pauvre petit Bébé de *six* mois !

M. Audy va nous dépeindre lui-même la scène navrante de cette soirée lugubre du 27 avril : nous ne ferons qu'écrire sous sa propre dictée :

" Vers les huit heures, je faisais la prière du soir avec ma femme devant l'image de la *Sainte-Famille.* Jusque-là pas de bruit. Le temps était couvert, mais calme. J'étais à genoux, appuyé contre la table, près d'un châssis, et ma femme était en arrière de moi, encore bien faible de la grippe, et pour cette raison, à genoux assise un peu sur ses talons. A la fin du chapelet, on a entendu comme un bruit de rivière. Ce bruit a augmenté rapidement. Alors ma femme s'est écriée : " O mon Dieu, qu'est-ce ?— Je lui dis : C'est la rivière, je pense, qui

inonde.—Mon Dieu ! c'est bien la fin du monde (car le bruit augmentait et se rapprochait terriblement).—Il ne faut pas se décourager ; je pense que ce n'est seulement qu'un gros tremblement de terre.—Mon Dieu ! Joseph !... Mon Dieu ! Joseph !... c'est donc la fin du monde.—Il ne faut pas se décourager, ma pauvre femme ; mais disons notre acte de contrition,et répétons à la *Sainte-Famille* : Jésus, Marie, Joseph, éclairez-nous, secourez-nous, sauvez-nous!—Mon Dieu ! Joseph !... nous allons donc périr.—Il ne faut pas se décourager, lui répétais-je une troisième fois ; mais je crois *qu'on est fini !* J'ai entendu dire souvent, quand j'étais jeune, qu'à la fin du monde les montagnes se transporteront, et en voilà une qui s'élève devant nous. Dans l'intervalle, j'avais ouvert la porte ; car nous nous étions levés par la peur, et je vis pencher la maison en arrière et la terre s'élever devant à une hauteur qui semblait être de 20 à 30 pieds, en forme de colline. Le bruit de rivière augmentait en arrière et arrivait à la maison. C'était bien comme le bruit des

chars qui arrivent en pleine marche. Je répétais alors : *Jésus*, *Marie*, *Joseph*, *éclairez-nous*, *secourez-nous*, *sauvez-nous* ! La maison s'ébranlait terriblement, se *tortillait*, se tordait en tous sens : nous sautâmes dehors tous les deux, et nous tombâmes dans la vase et l'eau qui nous venait à mi-jambe. Voyant cela, je rentrai immédiatement, pour prendre mon petit enfant qui dormait dans son berceau, dans la chambre à coucher, et je sortis rapidement, portant ce cher petit ange dans mes bras. Un vent violent et glacial nous saisit [1]. Nous nous trouvâmes dans l'eau très froide, moi nu-pieds et nu-tête, ayant seulement sur moi une chemise de laine et un corps en coton, et ma femme habillée en simple robe et en chaussons. Nous avons avancé ainsi de 10 pieds environ. Le petit Bébé était aussi nu-tête et nu-pieds : il n'avait pour tout vêtement que sa petite jaquette de nuit. Ce pauvre petit pleurait de froid à se rendre malade : le froid le faisait périr. Je dis vite à ma

1—Aucun des membres de la famille Darveau n'a senti ce coup de vent, violent et glacial !

femme : " Prends le Bébé un instant ; que je lui mette ma chemise ". Je l'ai enveloppé dedans et je l'ai repris de nouveau dans mes bras. Après cela, nous commençâmes à monter la côte [1] qui était devant nous, et nous avançâmes ainsi peut-être de 20 à 30 pieds. Mais nous partions sans aucune lumière, tombant et nous relevant sur cette terre qui semblait s'ébouler sous nos pieds, et sans voir rien ; car il faisait noir comme sous terre. C'est alors que je dis à ma femme : " Je péris ainsi, sans vêtements : si Dieu veut nous sauver, il nous donnera, dans sa bonté, le temps de rentrer encore une fois dans la maison et d'y prendre un peu de butin. Nous retournâmes donc sur nos pas. La lampe que nous faisions brûler devant l'image de la *Sainte-Famille*, était restée allumée et bien à sa place. L'horloge aussi était à sa place, mais le poids était tombé, ce qui naturellement l'arrêta de marcher. Ma femme

---

1—Côte déjà formée dans l'éboulis ; car il n'y avait point là de côte au paravant : c'était un beau terrain, *planche*, de plus de *vingt* arpents jusqu'à la rivière !

seule avait remarqué cette particularité, avant de partir [1]. Tout le reste était remué, déplacé. En rentrant, je me mis de suite à répéter mon invocation, devant l'image de la *Sainte-Famille* si bien conservée, et ensuite je me chaussai, à la grosse, d'une paire de bottes que j'ai trouvée sous la main, avec un chapeau de paille, une veste et une *froque*. Ma femme, de son côté, trouva des petits bas dont elle chaussa le Bébé, un petit casque d'enfant, un petit couvre-pieds et deux petites couvertes de laine qui étaient dans le *ber*. Pour elle-même elle trouva un petit châle qu'elle mit sur ses épaules, une coiffure en laine et ses souliers.

Durant ce temps, tout se brisait ou semblait se briser dans la maison : l'eau la cernait de toutes parts, mais n'entrait pas encore. " Prenons le fanal, dis-je alors, pour nous conduire. " Ma femme alluma le fanal : je tenais le Bébé. A son tour, elle se mit à dire : " Il faut toujours bien aussi emporter un peu de lait pour le Bébé,

---

1—Le lendemain, l'horloge, encore en place, marquait 8 hrs ¼!

dans la crainte de passer la nuit dehors, et elle alla prendre du lait tranquillement dans la chambre du fond de la maison. La pensée des privations auxquelles serait exposé son petit ange, lui faisait oublier, pour le moment, le danger qu'elle courait pour elle-même.

Pour moi, j'avais toujours la crainte (c'était effrayant) de la chute de la maison ; mais, d'un autre côté, j'avais confiance, à cause de mon enfant, ce petit ange protecteur. Néanmoins, de temps à autre, je criais : Vite, vite, la maison verse en arrière ; car la maison travaillait toujours. Et je disais en moi-même, en voyant le cadre de la *Sainte Famille* qui restait si bien à sa place : " Cela me fait donc bien de la peine de ne pouvoir emporter cette *Image* ; car c'est elle qui nous préserve actuellement.

Ma femme ayant bien préparé le lait dans le biberon pour le Bébé, je lui dis : " Maintenant, éteignons la lampe qui brûle devant l'*Image*, de peur qu'en versant elle ne mette le feu à la maison. " Nous sortîmes pour la dernière fois, montant la

côte avec notre fanal. Moi, j'avais, il me semble, tout mon sang-froid, et j'encourageais ma femme. J'avais tant de confiance dans mon image de la *Sainte-Famille*, malgré que je ne pusse pas l'emporter, et dans la présence de mon petit enfant, que j'avais comme la certitude que nous ne péririons pas. Pour ma femme, se trouvant de nouveau et définitivement dehors, avec son petit enfant et dans une nuit si sombre, elle fut de nouveau saisie par une grande peur et s'écria : " O mon Dieu !... Joseph !... où irons-nous ? "— " On va marcher, lui répondis-je, avec confiance, pour choisir un terrain élevé, à l'abri de l'eau." Arrivés sur la petite côte, nous avons aperçu une lumière qui paraissâit venir au-devant de nous. Ils nous ont crié, et nous avons répondu [1].

C'était la famille Darveau qui arrivait, comme nous l'avons vu plus haut ; les deux familles s'unirent.

1—Ici finit la Narration de M. Joseph Audy, que j'ai reproduite presque textuellement.

ORDRE DE LA MARCHE DE NOS 14 NAUFRAGÉS, DURANT CETTE NUIT TÉNÉBREUSE.— Mlle Anna Darveau porta toute la nuit sa petite sœur Rose-Anna. La petite Marie-Anna fut portée tantôt par son père, Prosper Darveau et tantôt par son frère aîné, Narcisse. Ces deux petites sont restées, toute la nuit, enveloppées dans une couverture, mais nu-tête et nu-pieds. M. Darveau père était en manche de gilet et couvert de son chapeau [1]. Narcisse était aussi en manche de gilet et nu-tête. Ses trois autres plus jeunes frères étaient également en manche de gilet, mais couverts d'un chapeau. Anna et Célina se trouvaient avec leur vêtement de travail ordinaire, mais nu-tête. Elles se couvrirent de leur tablier. Mme Darveau avait son chapeau et un tapis de table sur ses épaules. Cette pauvre mère de famille, très occupée du soin de son ménage et ce soir-là de la vache malade, était encore à jeun depuis midi, ainsi que son mari, aussi

1—Tout intéresse, dans ces pauvres infortunés, même la manière dont ils étaient vêtus. C'est pourquoi nous entrons dans tous ces détails !

très occupé : les autres avaient pris leur souper.

Quant à la famille Audy, nous avons déjà vu comment ils s'étaient vêtus en quittant définitivement leur demeure. Si ma mémoire est fidèle, c'est M. Joseph Audy qui tint toute la nuit son petit Joseph dans ses bras ; sa femme encore malade de la grippe était trop faible pour lui prêter son concours.

Lors donc que nos 14 *Naufragés* se furent joints ensemble, ils songèrent de suite à faire du feu. Comme nous l'avons déjà dit, ils avaient des allumettes sur eux ; ils auraient bien pu prendre du feu à leur fanal ; mais, comme ils me le firent observer avec justesse, si, par malheur, leur fanal, en l'ouvrant, s'était éteint, n'ayant point d'allumettes, que seraient-ils devenus au milieu des ténèbres ? Ils estimaient donc comme un effet de la divine Providence d'avoir emporté sur eux des allumettes.

La nuit était froide et pluvieuse : une ondée assez forte, mais heureusement de peu de durée, les assaillit dès le commen-

cement. C'est le pauvre M. Job Tessier, homme maladif et déjà avancé en âge, qui eut le plus à souffrir. Tombé dans l'eau profonde presque au sortir de la maison Darveau, il était mouillé jusqu'aux os, et d'une eau glaciale, provenant de la fonte des neiges, et sans aucun vêtement de rechange.

Premier campement.—Nos 14 *Naufragés* se trouvaient ici à 3 ou 4 arpents seulement de l'endroit où l'ébouli, avait entraîné leurs demeures. Actuellement, ils étaient incapables de s'en rendre compte ; mais, au petit jour, ils purent se le persuader facilement. Ils trouvèrent là, sur un terrain sec, des pieux et des perches, provenant des clôtures de la terre de M. Joseph Audy et qu'il reconnut parfaitement. Ils se chauffèrent, comme ils purent, bien péniblement, et ils se mirent en prière. Car aussitôt qu'ils s'étaient joints ensemble ils avaient convenu entre eux de prier toute la nuit, et c'est ce qu'ils firent. Lorsque l'un était fatigué, un autre prenait sa place. Ils récitèrent diverses prières, mais c'était ordinairement le cha-

pelet, le Saint Rosaire, entrecoupé de réflexions pieuses et respirant une grande confiance en Dieu et en la protection de la Bonne sainte Anne.

Les grands veillèrent ainsi toute la nuit : les petits enfants sommeillèrent un peu et par intervalles. Le petit *Bébé*, seul, reposa en paix, de la paix des Anges !

Deuxième campement.—Une heure environ, après ce premier arrêt ou station, à leur propre estimation, car ils n'avaient pas de montre, l'eau les rejoignit, et ils résolurent de changer de campement, espérant trouver un terrain plus élevé et ainsi à l'abri de l'inondation. Ils marchèrent avec précaution, s'éclairant de leur mieux avec leurs deux fanaux, et emportant des perches embrasées pour allumer un nouveau feu avec plus de facilité. Ils s'avancèrent ainsi à la distance d'environ un arpent [1] sur un terrain sec et sablonneux. Se croyant là en sûreté

1—On a pu, après le désastre, mesurer exactement cette distance, par les fragments de perches et de pieux carbonisés et restés encore à place, au milieu de l'immense éboulis.

au moins pour l'heure présente, ils y établirent leur *deuxième campement*, et recitèrent les mêmes prières.

Après un certain intervalle de temps, mais dont aucun des naufragés n'a su me donner la durée approximative, l'eau les rejoignit encore, et ils voulurent chercher, pour la troisième fois, une butte plus élevée et par là même un campement plus sûr.

Troisième campement.—Vœu a la Bonne sainte Anne.—Que le Lecteur nous permette de nous arrêter ici, un instant, pour considérer, le cœur ému, la terrifiante situation de ces pauvres infortunés, là dans leur isolement absolu, loin de tout secours et de toute espérance de secours humain, au sein de ténèbres profondes, au milieu d'un bouleversement effroyable de la nature, sur un terrain toujours prêt à s'effondrer sous leurs pieds, et à les engloutir dans l'abîme, ou la perspective d'un torrent formidable qui les entoure et peut en un instant les entraîner tous sans retour. Ajoutez à cela le bruit sinistre, causé par la chute de blocs

de glaise et d'autres débris dans la profondeur des eaux débordantes et qui, dans le silence de cette horrible nuit, ressemblait au bruit du tonnerre. De plus, l'imagination excitée presque jusqu'au paroxisme, par tant de frayeurs à la fois, dans cette indescriptible nuit, et qui leur montrait d'un côté de hautes montagnes, et de l'autre d'insondables abîmes, et cela à un degré tel qu'ils croyaient à un cataclysme général et à *la fin du monde*, et l'on aura une faible idée de leur effroi et de leur terreur, des épouvantements de leur esprit, du serrement de leurs cœurs, des inexprimables angoisses de leur âme !

Dans leur frayeur, causée maintenant par l'eau qui les suivait toujours, ils croyaient avoir marché assez loin et ils n'avaient avancé, en réalité, que de quelques pas. Ils s'arrêtèrent et allumèrent un troisième feu. C'est là qu'ils virent la fin de cette interminable nuit, ce qui les soulagea grandement. Ils se reconnurent, virent devant eux la petite forêt, plantée sur le bord très élevé de la rivière et que, dans l'horreur de la nuit, ils avaient pris réel-

lement pour une haute montagne... mais leurs frayeurs les reprirent en se voyant sur un îlot, allongé à la vérité, mais dont la largeur n'égalait pas *vingt* pieds et dont les bords escarpés s'éboulaient avec une rapidité effrayante, sous l'irrésistible puissance d'un double courant qui, de chaque côté, se précipitait vers le lit de l'ancienne rivière.

C'est alors, dans cette détresse extrême, que Mme Darveau prit la parole et dit, avec un accent de grande foi, à tous les Naufragés qui se groupèrent autour d'elle : " C'est un grand Miracle que notre conservation, durant cette longue nuit, et ce Miracle j'estime que nous le devons à la Bonne Sainte-Anne. Eh bien ! il faut le continuer ce Miracle. Il faut que la Bonne sainte-Anne nous sauve du danger d'être entraînés par l'eau et de périr ; elle en est bien capable. Il faut tous faire un *vœu* à la Bonne sainte-Anne. ." Alors tous promirent d'aller ensemble en Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré, s'ils sortaient définitivement du péril et de faire publier dans ses Annales ce grand miracle de leur délivrance.

Mlle Anna avait un Crucifix, avec les Indulgences du Chemin de la Croix et de la Bonne Mort : elle l'avait fait vénérer, de distance en distance, durant la nuit, à tous les pauvres Naufragés : de plus, ils firent *trois* Chemins de Croix, avec ce même Crucifix.

Leur *vœu* leur donnait, avec les premières lueurs de l'aurore, une nouvelle espérance. A partir de ce moment, les eaux tumultueuses qui les menaçaient des deux côtés de leur ilôt presque éboulé, baissèrent tranquillement, au point qu'après une heure environ ils purent quitter ce tertre pour en choisir un autre plus élevé, en attendant les secours que Dieu leur réservait dans sa miséricordieuse bonté.

III

Le Lendemain

Le lendemain matin, samedi 28 avril, vers les 6 heures ou 6 heures et demie du matin, M. Joseph Audet, un des habitants du rang où s'était produit l'éboulis, et deuxième voisin du lieu du sinistre, se

préparait, avec son jeune fils, à aller prendre de l'eau, chez M. Joseph Audy, qui avait un puits, à la disposition du public. Le père ayant attelé son cheval, le donna à garder à son fils pendant que lui-même alla prendre quelque chose dans la maison. Dans cet intervalle, le jeune enfant regarde du côté de la maison de M. Audy et il aperçoit, au lieu de maison, un profond abîme, et au retour de son père il le lui fait remarquer. Son père n'en croit pas ses propres yeux : il court vers le lieu du sinistre, voit l'immense éboulis, cherche du regard dans l'abîme, pour voir s'il n'y découvrira pas quelque victime, échappée à la mort, et n'ayant aperçu personne, il prend sa voiture et se rend en toute hâte à l'église, distante de plus de quatre milles, en avertir le révérend M. Casault, curé de la paroisse, qui à ce moment se trouvait à célébrer les saints Mystères. On devine aisément l'impression que dut produire sur le cœur du Pasteur ce grand malheur arrivé à ses paroissiens. Sitôt la sainte Messe terminée, le Rév. M. Casault se dirigea, plein d'anxiété, vers le lieu du sinistre.

Entre temps, nos chers Naufragés avaient été aperçus par d'autres personnes du voisinage, et en attendant les moyens de *sauvetage*, les deux chefs des familles naufragées purent aller visiter leur maison qui se trouvait à peu de distance de l'endroit où ils se trouvaient eux-mêmes, au lever de l'aurore.

Visite de M. Audy a sa maison.— M. Audy qui avait quitté, la veille, sa maison terriblement penchée en arrière, la trouva redressée, debout, d'aplomb sur son solage. Ce solage était double, en pierre, de 18 pouces de haut. Quelques pierres seulement s'en étaient détachées à l'un des angles et gisaient là, à côté, dans la vase. L'eau, dans la nuit, était montée de 4 à 5 pieds, au-dessus de ce solage. La cave se trouva donc pleine de vase et tout y resta enterré. Dans l'intérieur de sa maison, il retrouva tous ses meubles, mais la plupart étaient endommagés, ainsi que son meilleur linge, tout inondé de glaise. Quant à la maison même, elle était en bon état, sauf quelques parties du plancher, arrachées violemment dans les secousses

de la veille, et quelques planches du lambris en dehors qui étaient brisées... L'escalier pour monter au grenier (la maison n'ayant pas d'étage supérieur) était resté à place, comme le linge qui se trouvait suspendu la veille dans ce même grenier.

M. Audy put emporter de sa maison le cadre de la Sainte-Famille, resté intact à la place où il l'avait laissé la veille : il prit encore le grand Crucifix de la maison, sa croix de tempérance et un peu de linge, tout couvert de boue, pour avoir, après l'avoir lavé de son mieux, un peu de rechange pour lui, sa femme et son petit enfant.

Le Bocage.—Un gracieux bosquet de beaux arbres, planté devant la maison, de l'autre côté du grand chemin, et disposé en demi-rond, avait accompagné la maison, et se retrouvait intact, avec sa clôture, en petites planchettes encore clouées à leurs poteaux. Le chemin public, entre la maison et le bocage, était raviné à une profondeur de 5 à 6 pieds, ce qui prouve la violence du courant qui s'était établi là

durant la nuit. Le puits où les voisins venaient puiser de l'eau avait conservé sa margelle parfaitement intacte et la brimbale sur son poteau debout, sans aucun dommage. Seulement, à l'intérieur, il était rempli de terre, qui s'était éboulée au moment du terrible choc ressenti la veille et qui avait également émietté la terre et le gazon à la surface, à une profondeur de 7 à 8 pouces. Les arbres, frênes, peupliers, épinettes, sapins.... étaient debout, sauf quelques-uns légèrement penchés, mais pas un renversé à terre.

M. Audy se rappelle très bien avoir traversé ce même bocage, la veille, avec sa femme et son enfant, et c'est ce bocage qu'il a vu se dresser devant lui en forme de colline, durant le grand vent qui souleva un tourbillon de sable, et au moment où sa maison versait en arrière de 3 ou 4 pieds. La maison était alors tellement penchée que Mme Audy, en la quittant, glissa sur le plancher et tomba plusieurs fois sur ses genoux, tant la montée était rapide.

Le petit verger.—M. Audy possédait un petit verger, au Sud-Ouest de sa résidence et composé de 8 pommiers. Il trouva deux de ces pommiers debout, mais enterrés de 2 à 3 pieds de sable amassé à leur base. Les 6 autres lui parurent entièrement enterrés. Il était fort attaché à son petit verger. Sa grand'-mère, Mme Audy, avait apporté originairement des pépins de Charlesbourg, son pays, et ces 8 arbres étaient des rejetons des arbres primitifs [1].

Visite de M. Darveau a sa maison.—M. Darveau, les eaux s'étant retirées, alla avec Narcisse et Damase à sa maison, pour y trouver un peu de nouriture, pour ses enfants, et pour lui et sa femme qui n'avaient rien mangé depuis le vendredi à midi. Il en trouva le carré écrasé et rempli d'eau à l'intérieur. Il y pénétra par un des châssis d'en haut. Là, il trouva environ 200 livres de sucre d'érable qu'on a pu conserver. Il y avait des patates

---

1—Mme Audy est encore vivante : elle habite Portneuf et elle est âgée de 84 ans.

A. PINSONNEAULT, *Artiste-Photographe, Trois-Rivières.*

MAISON ET GRANGES DE M. DARVEAU
APRES LA CATASTROPHE

dans la cave : la maison avait glissé sur son solage de 15 pieds environ, de telle sorte que les patates se trouvaient en plein air, et très peu bouleversées. Il y avait en outre une cave qui avant l'éboulis se trouvait au verger à trois quarts d'arpent de la maison. Cette cave renfermait 60 minots de patates : il la trouva à sa place primitive. L'eau ne les avait pas atteintes : le toit seul avait disparu. On put en sauver une trentaine de minots.

Le petit verger.—Ce petit verger, formant un carré d'environ un quart d'arpent et dans lequel se trouvait la cave à patates, avait peu souffert. La terre était peu culbutée à la surface, et l'on y trouva encore quelques pommiers debout. Des personnes venues des Trois-Rivières, après le sinistre, en emportèrent, comme souvenir, deux petits rejetons : d'autres emportèrent d'autres débris.

Sauvetage des 14 Naufragés.—Le sauvetage a commencé vers 7 heures. M. Wilfrid Perron, jeune homme de 20 ans, et qui mérite tous nos éloges, a accompli

cet acte de dévouement [1]. Il avait amené de la petite rivière Noire, distante de deux milles environ, une petite embarcation plate, et il la lança, seul, à travers le rapide courant, qui séparait encore nos pauvres Naufragés de la terre ferme, c'est-à-dire de la terre sèche, au fond de l'éboulis. Ce courant n'était point la véritable rivière; cette dernière, comme nous le verrons plus loin, avait déjà changé son cours primitif : elle se trouvait au Sud des 2 maisons retrouvées et actuellement elle coule au Nord de l'endroit où le samedi matin et les quelques jours qui suivirent l'on put voir ces débris du Naufrage.

Ce torrent était large d'un demi-arpent environ : l'eau en était profonde de 5 à 8 pieds, et en quelques endroits le petit *flatt* touchait au fond. M. Wilfrid Perron traversa les Naufragés à la perche, et dans l'ordre suivant :

1re traverse.—M. Job Tessier avec Georges.

1—Il a aidé également, les jours suivants, à sauver des débris du naufrage, ce qui l'a rendu lui-même malade par excès de fatigue!

2e traverse.—Mme Audy et Anna avec le Bébé.

3e traverse.—Célina, Alfred et Rose-Anna.

4e traverse.—Mme Darveau, Marie-Anne et Narcisse.

5e traverse.—M. Audy et Damase.

6e traverse.—M. Darveau.

M. Darveau voulait voir son épouse et ses *huit* enfants traverser avant lui : c'est pour cela qu'il passa le dernier. Il n'y eut, heureusement, aucun accident dans cette périlleuse traversée : ils avaient déjà tant souffert, ces pauvres infortunés !

On leur aida, avec beaucoup de charité, à monter l'énorme côte formée presque à pic par l'éboulis, et on leur donna, dans les maisons voisines, les premiers soins que réclamait leur triste position.

IV

Une Famille disparue

M. Samuel Gauthier, sa femme, son fils Joseph, âgé de 14 ans et son frère, veuf, David Gauthier, sont les 4 victimes

de la catastrophe du 27 avril. Jusqu'ici personne n'a pu savoir ni quand, ni comment, ni où ils ont péri dans cet effroyable cataclysme. On suppose, avec toute probabilité, que la maison de Samuel Gauthier se trouvant plus rapprochée de la rivière a dû partir aussi la première et qu'ainsi ils auront été engloutis et qu'ils restent ensevelis quelque part sous terre (?). Toutes les recherches pour trouver au moins quelque vestige de leur disparition sont, jusqu'à l'heure présente, restées absolument sans résultat.

Le lendemain, samedi, on a retrouvé, au milieu de la Rivière (Ste Anne), à peut-être plus de deux-milles de leur place primitive, les débris des bâtisses de l'infortuné Samuel Gauthier, avec des animaux vivants et vers 11 heures de l'avant-midi on en a commencé, non sans difficulté, le *sauvetage*. Messieurs Joseph Audet, Narcisse Perron, Georges Morin, Georges Goudreau, et deux des fils de M. le notaire Léon St-Amant ont accompli cet acte de dévouement.

Les débris des bâtisses de Samuel

Gauthier se trouvaient arrêtés à l'endroit de la Rivière appelé par les gens du pays *la Queue de la Poêle*, à environ huit arpents en aval de la grande anse aujourd'hui comblée. Ce sauvetage a duré jusque vers les trois heures de l'après-midi. On a sauvé vivants :

Un cheval de quatre ans, délié, mais retenu dans l'écurie, dont le toit était descendu jusque sur le dos des pauvres animaux renfermés dans cette écurie et dans les étables. Il se mit à hennir lorsqu'il vit ses sauveurs !

Trois vaches à lait.—Une taure de deux ans.—Une autre de un an.—Un jeune veau du printemps qui se trouvait hors de l'étable et qui se promenait tranquillement, au milieu de la rivière, sur le lopin de terre qui avait accompagné les bâtisses, en leur servant de support. Les trois vaches et les deux taures étaient encore attachées, comme la veille, dans leur étable ; et quelques-uns de ces animaux avaient les pieds dans l'eau, par suite de la désagrégation des planches du ponton sur lequel ils se tenaient. Ce sauvetage fut difficile,

à cause de la rapidité du courant et de la largeur de la rivière en cet endroit.

La famille Audy a tout perdu : un beau cheval, 4 vaches à lait, un grand bœuf de travail, un autre plus petit et tout son roulant qui était double et en bonne condition. Elle n'a sauvé que six volailles ! M. Audy, un peu avant l'aurore, entendit chanter son coq, ce qui le surprit grandement. Il essayait de sourire, en me racontant cette petite particularité, et aussitôt l'émotion et les larmes étouffèrent sa voix par le souvenir encore si vif de son malheur.

M. Darveau n'a pu sauver du naufrage que deux vaches trouvées vivantes, le samedi matin, et dont l'une d'elles était blessée : 4 moutons, 3 agneaux et 2 porcs qui couraient, eux, le samedi matin, sur les buttes de terre, au milieu de l'éboulis. Enfin on aperçut, onze jours après le désastre, deux porcs qui rôdaient au milieu du cataclysme et qui avaient appartenu à l'infortuné Gauthier.

Cette ligne

VI

Description de l'éboulis

Le Lecteur nous saura gré, je pense, de lui offrir comme description de ce vaste éboulement de terrain un long extrait *textuel* du remarquable Rapport adressé au Public, par Mgr Laflamme qui a passé plusieurs jours sur les lieux mêmes du désastre, pour étudier cet étonnant et terrible phénomène.

Catastrophe de St-Alban, 27 avril 1894 — Sa nature, ses causes probables

Pour mieux comprendre comment s'est produite la catastrophe de St-Alban, il est nécessaire de connaître d'abord la structure générale de la contrée affectée, telle qu'elle était avant le désastre.

A l'ouest de la ligne qui sépare Perthuis d'Alton, se trouvait une vaste terrasse sablonneuse, du côté sud de laquelle coulait la rivière. Là, cette rivière décrivait un arc de cercle dont la convexité était tournée vers le nord-ouest. La [illegible] de la falaise de la rive droite était ils se tenaient

d'environ 200 pieds, et cette falaise était toute de sable.

A l'est de la ligne citée plus haut, un ravin profond traversait complètement le terrain, depuis la rivière Ste-Anne jusque près de la montagne. On rencontrait ensuite une surface plus basse et plus argileuse, dans laquelle la rivière avait creusé de nombreux méandres. Cette partie était complètement boisée. La moitié de l'ouest, au contraire, était défrichée, sauf le penchant de la falaise encore couvert d'arbres.

Toute cette large surface est maintenant occupée par une dépression limitée au sud par l'ancienne falaise de la rivière et au nord par une ligne courbe laissant à droite la rivière Ste-Anne vis-à-vis la terre de M. Darveau et courant d'abord de l'est à l'ouest, sur une longueur d'environ trente arpents. En ce point, cette ligne se courbe vers le nord-est, en suivant une direction qui fait avec la falaise sud un angle très aigu, et elle se prolonge ainsi jusque près des "Cascades", où elle rejoint la rivière et disparaît. Cette ligne

limite l'éboulis au nord-ouest. La limite sud-est est l'ancienne falaise de la rivière qui n'a pas été affectée. Sa surface bouleversée peut avoir quatre milles de long et une quarantaine d'arpents de large à l'endroit le plus étendu.

Près de la limite sud-ouest de l'éboulis la surface effondrée est à 120 pieds plus bas que le niveau supérieur de la terrasse dont elle faisait partie autrefois. Plus loin la profondeur atteint 170 pieds pour se relever ensuite insensiblement jusqu'à l'extrémité nord-est. D'ailleurs, toute cette surface s'enfonce encore lentement à mesure que la rivière creuse son lit plus profondément et que le drainage se fait mieux. Le sol prend ainsi avec le temps une assiette plus solide.

A l'ouest, la surface éboulée est surtout sablonneuse. Au centre, c'est une argile bleue, très compacte dont le niveau s'élève graduellement jusqu'à atteindre la surface du sol. A l'est, on ne rencontre plus que des monticules de sable et d'argile, avec des touffes d'arbres encore vivants pour la plupart, jetés pêle-mêle sur le sol.

La structure géologique de cette contrée est très simple. Les deux sections suivantes la donnent en deux endroits différents, avant et après l'éboulis.

La première passe par le moulin Gorrie et court vers le nord-ouest la seconde passe par la terre de M. Jos. Andy et court sensiblement vers l'ouest.

Comme on le voit par la première section, la rivière, au moulin Gorrie, passait dans une gorge de granit très étroite avant de se lancer, par un bond de 105 pieds, du haut de la falaise granitique dans le bassin inférieur. Au bas de cette chute était placé le moulin Gorrie. Ce moulin est maintenant recouvert par près de 100 pieds d'argile.

Sur la rive granitique nord de cette passe s'appuyait une bande étroite d'alluvion, large à la base d'environ deux arpents et s'élevant à plus de 100 pieds.

C'était ce que les gens appelaient le "Dos-de-cheval". Cette langue de terre rejoignait bientôt la terrasse sableuse sur laquelle étaient placées les propriétés emportées. Elle était bornée à l'est par

un ravin très profond allant jusqu'à la montagne.

Au sud, la rivière avait pour rivage immédiat une surface granitique, large d'environ 200 pieds, qui allait s'enfouir sous la falaise de la rive sud. La hauteur de cette falaise en cet endroit est d'environ 120 pieds.

A l'est de ce barrage naturel, la rivière coulait en eaux mortes, décrivant dans la plaine plus basse et richement boisée de vastes méandres, jusqu'à la première chute. La même chose se répétait au-dessus de cette dernière.

Il y avait donc à l'est du "Dos-de-cheval" une vaste plaine relativement basse, dont l'unique débouché vers le sud-ouest était la passe de la maison Gorrie. C'est par ce goulet que toute l'eau de la rivière devait nécessairement passer.

Il est probable qu'un premier éboulis, relativement restreint, s'est produit au-dessus de la passe Gorrie, et que les débris de toute sorte, d'arbres, argiles, sable, etc., sont venus bloquer cette gorge.

On y voit encore, en effet, un fouillis

énorme de gros troncs d'arbres, comme une forêt en miniature, qui est entassée dans l'ancien chenal et qui le bouche complètement.

On arrive encore à la même conclusion en discutant une observation faite vers 7.30 heures du soir, par un habitant de Ste-Christine, dont la maison est à une demi-lieue de la rivière, justement en face du moulin Gorrie.

Il a vu, pendant une vingtaine de minutes, comme de jets puissants de vapeur s'élançant au-dessus des arbres, près de la chute Gorrie. L'apparence de ces jets était absolument celle de la vapeur qui s'échappe du tuyau d'une locomotive en mouvement. Ces bouffées blanches se sont ensuite déplacées, en suivant le cours de la rivière, avec une très grande vitesse. Au bout d'un quart d'heure, elles avaient complètement disparu.

Evidemment, c'était l'éboulis qui commençait. Les masses très lourdes d'argile, en tombant dans l'eau, la faisaient jaillir à une grande hauteur, en goutte-lettes très ténues, et, à la clarté douteuse du

crépuscule, on pouvait prendre ces amas de gouttelettes pour des jets de vapeur

Déjà, à ce moment, le chenal Gorrie était bloqué, et l'eau, attaquant des niveaux plus élevés, provoquait des éboulis dont les matériaux contribuaient à bloquer de plus en plus complètement l'ancien chenal.

L'eau, arrêtée dans son cours, s'est accumulée en arrière, à une hauteur qui dépasse 100 pieds au-dessus de la rivière actuelle, se répandant à flots pressés dans le vaste bassin où circulait alors la rivière, au nord-est du " Dos-de-cheval".

Sous l'influence de cette énorme pression hydrostatique, cette arête (le " Dos-de-cheval ") s'est brisée dans sa partie la plus faible, à environ trois arpents de la chute, et l'immense masse d'eau s'est précipitée par la brèche avec une violence inouïe (Phot. 6). Le torrent se trouvait alors à raser la base des terrasses sableuses placées sur la rive droite de la rivière. Il en a balayé les extrémités, et la masse totale de ces terrasses qui reposait sur une surface argileuse inclinée vers le sud-est,

s'est trouvée sans appui. Elle a alors glissé sur la pente et est venue s'installer en travers de l'ancien lit qu'elle a bloqué.

C'est ce grand mouvement qui a transporté les maisons Gauthier, Audy et Darveau au sud-est de l'ancien chenal, et leur a fait parcourir un trajet de près de vingt-cinq arpents.

Cette gigantesque glissade s'est-elle faite tout d'un coup, ou a-t-elle pris un certain temps ? Là-dessus, les données certaines font à peu près complètement défaut. Une des victimes affirme qu'ils ne se sont aperçus du mouvement qu'au moment où ils étaient déjà rendus à destination. Une autre, qui était à réciter son chapelet, dit avoir ressenti des secousses dès le commencement de sa prière, et ce n'est qu'à la fin qu'une secousse plus violente l'a forcée de sortir pour se rendre compte de ce qui se passait.

Si le mouvement de translation a été l'unique cause de ces secousses, il faut admettre que le déplacement a duré de sept à huit minutes, et que le choc produit par l'arrêt final a été la forte secousse de

la fin. Les malheureux étaient si épouvantés, que les observations qu'ils ont pu faire sont nécessairement incomplètes et confuses. D'autant plus qu'eux-mêmes ont ignoré, jusqu'au matin, ce qui s'était passé. Pendant toute la nuit, ils ont cru que leurs maisons n'avaient pas bougé de leur emplacement primitif, le long du chemin public. Aussi les agitations du sol et, par-dessus tout, l'invasion de l'eau les serrant de plus en plus près, les bruits formidables des torrents qui paraissaient les entourer, tout cela était pour eux autant de mystères impénétrables qui les glaçaient d'épouvante. Pour s'expliquer comment leurs maisons qu'ils savaient être à deux cents pieds au-dessus de la rivière pouvaient être ainsi entourées d'eau, ils étaient réduits à croire à une espèce de déluge. Ils pensaient toute la paroisse engloutie, et remerciaient la Divine Providence de les avoir épargnés seuls.

Ce n'est que le matin qu'ils ont vu ce qui leur était arrivé, et qu'ils se sont fait une idée plus exacte des terribles dangers auxquels ils avaient échappé.

On comprend facilement que cette glissade n'a pas pu se faire avec régularité dans toute sa surface. Quelques parties ont descendu plus vite que les autres. De là des bouleversements locaux, dont le résultat a été de donner à la partie écroulée l'apparence d'une mer agitée qui aurait été figée subitement. De là encore ce singulier mouvement tournant qui a affecté surtout les maisons Audy et Darveau, de telle façon qu'elles avaient changé de position relative et tourné sur elles-mêmes de près de 180°.

En outre, l'énorme avalanche d'eau qui venait du nord-est a recouvert et remanié plus ou moins une grande partie de la surface abaissée, à tel point que, vers trois heures du matin, les malheureux naufragés qui avaient passé la nuit sur un îlot élevé, heureusement resté à sec, ne voyaient que de l'eau de tous les côtés. Ils se croyaient au milieu d'un lac, dont les eaux, sales et couvertes d'arbres arrachés et brisés, se précipitaient avec une vitesse de torrent vers l'ancien chenal au sud-ouest. Cet envahissement de l'eau a donc contribué

à modifier la surface écroulée, mais d'une façon assez restreinte, au moins dans la partie centrale, car le courant y était relativement faible. En effet, on n'y trouve pas de troncs d'arbres (phot. 5, 6, 9.), tandis qu'ailleurs, le long de la rivière, c'est par centaines, par milliers que l'on peut encore compter les arbres (phot. 1, 8.). Ces arbres sont presque toujours dépouillés de leur écorce, ce qui montre la violence de l'agent qui les a arrachés et distribués un peu partout.

A la limite sud-ouest de l'éboulis, s'est produit un curieux phénomène. A cet endroit, une surface d'une trentaine d'arpents carrés s'est affaissée sur place, sans aucun déplacement latéral (phot. 7.). On voit encore au fond de l'abîme les clôtures du chemin et des champs, alignées à peu près exactement avec les bouts qui sont restés en place, sur le haut de la falaise. Pour rendre compte de ce fait très curieux en lui-même, il faut admettre que les couches de sable sous-jacentes ont été enlevées latéralement de manière à permettre à cet affaissement de se faire exclu-

sivement suivant la verticale. Comment s'est produite cette disparition des couches sableuses inférieures ? Probablement par un effondrement latéral, tel qu'il s'en produit souvent le long des talus de sable.

Toute la partie orientale en amont du moulin Gorrie présente un caractère à part. En aval, la surface générale est plane, presque tout à fait dénudée d'arbres ; c'est comme un mur d'argile et de sable. En amont, c'est un fouillis de collines de sable, rarement d'argile, recouvertes d'arbres encore droits sur leurs racines ou renversés, un mélange inconcevable de toute espèce de débris minéraux et végétaux, jetés pêle-mêle et comme au hasard sur le sol...

VI

Les emplacements de St-Alban disparus

Les dernières bâtisses à l'extrémité du rang de la Rivière-Noire, restées debout et presque sur le bord de l'éboulis, appartiennent à M. Isidore Gauthier, père de famille et frère des deux victimes de ce

nom. Voici maintenant, en montant, la liste des terres disparues dans la terrible catastrophe.

1er Emplacement.—Une terre de deux arpents et demi : cette terre appartenait à M. Prosper Darveau, la famille naufragée, avec une vieille grange qui est descendue, dans l'éboulis verticalement, à une profondeur de 170 pieds et qui était restée debout !

2e Emplacement.—Une terre de deux arpents et demi : elle appartenait, avec une grange, à M. Samuel Gauthier, une des 4 victimes.

3e Emplacement.—Une terre de trois arpents : elle appartenait, avec maison et dépendances, à M. Joseph Audy, la famille naufragée.

4e Emplacement.—Une terre de deux arpents et demi : elle appartenait, avec maison et dépendances, à M. Prosper Darveau, la famille naufragée.

5e Emplacement.—Une terre de deux arpents et demi : elle appartenait, avec maison et dépendances, à M. David Gauthier, une des 4 victimes, veuf, père

de plusieurs enfants (mais tous placés) et qui restait là seul sur sa terre.

6e Emplacement.—Une terre de deux arpents et demi : elle appartenait, avec maison et dépendances, à M. Samuel Gauthier, (frère du précédent) disparu dans l'éboulis, avec sa femme, Florence Groleau, et son fils, Joseph Gauthier.

7e Emplacement.—Une terre de deux arpents et demi : elle appartenait, avec une grange, à M. Onésime Groleau.

8e Emplacement.—Une terre de deux arpents et demi : elle appartenait, avec une maison et une grange, mais sans animaux, à M. Onésime Tessier, qui restait chez sa sœur, veuve.

Toutes ces terres, comme nous venons de le voir, étaient de deux arpents et demi, excepté celle de M. Audy qui était de 3 arpents, ce qui donne, dans la paroisse seule de St-Alban, une longueur de plus de *vingt* arpents, sur une profondeur, du haut de l'éboulis, au nord, jusqu'à la rive sud de la rivière, de *quarante-cinq* à *cinquante* arpents !

Le reste de l'éboulis s'étend ensuite

dans la paroisse de Port-Neuf, et affecte un terrain presque entièrement couvert en forêt et sans habitations.

On peut estimer à plus de *quinze cents* arpents carrés la masse de terre éboulée, et déplacée à une profondeur presque incroyable de *cent soixante-dix pieds !* [1]

Cet éboulis de St-Alban, comme le remarque Mgr Laflamme dans le savant Rapport que nous avons reproduit plus haut, est vraiment un des phénomènes géologiques les plus terribles qui se soient produits dans notre Province, depuis de longues années !

VII

Notre visite au lieu du sinistre

Le 5 juin dernier, nous fîmes une visite d'exploration aux grands Eboulis de St-Alban et de Port-Neuf. Nous partîmes, le matin, à sept heures et quinze minutes, de la maison de M. Isidore Gauthier qui se trouve presque sur le bord de l'abîme, avec une Caravane de quinze personnes,

---

1—C'est la plus grande profondeur.

toutes de St-Alban et dont nous nous plaisons à donner ici les noms :

MM. Onésime Groleau—Prosper Darveau (un des 14 Naufragés)—Joseph Audet (notre intrépide et intelligent Guide)—Philéas Perron—Narcisse Dufresne—Joseph Audy (un des 14)—Damase St-Amant—Pierre Verret—Wilfrid Perron (le dévoué sauveteur des Naufragés et marié depuis la catastrophe) tous hommes mariés avec les six jeunes gens qui suivent : Joseph Savard—Joseph Perron—Joseph Dufresne—Narcisse Darveau (un des 14)—Damase Darveau (un des 14)—Albert Perron.

L'espace nous manque pour décrire en détail *l'indescriptible* spectacle que nous avons eu sous les yeux durant *dix longues heures*, au fond de cet abîme, et les émotions que nous avons éprouvées, resteront ineffaçablement gravées dans notre souvenir !

Nous descendîmes à l'endroit même par où nos 14 Naufragés étaient montés le lendemain de la catastrophe. Après quelques arpents de marche, au milieu de

cette nature bouleversée, nous arrivâmes au 1er *campement*. Ceux des pauvres Naufragés qui faisaient partie de notre Caravane me dirent : " Mon Père, voici encore les restes de notre premier feu, en me montrant des débris de perches carbonisées, et M. Audy ajouta, les larmes aux yeux : Père, je suis ici sur ma terre : je l'ai reconnue à ma clôture qui n'était pas pareille aux autres clôtures..." De là, nous avançames un peu et nous arrivâmes au 2e et au 3e *campement*, encore très reconnaissables, comme le premier. On voit aussi, très bien tout à côté, et à sec, le large lit du torrent qui passait là le lendemain du sinistre.

Notre Caravane se dirigea ensuite vers le cours actuel de la rivière et nous le descendîmes en suivant le vaste méandre qu'elle décrit ici, en infléchissant au Sud, où ses eaux vaseuses vont raser les hautes rives qui bordaient son ancien lit. Nous arrivâmes ainsi au fond de l'anse. Dans cette anse se trouvait, avant l'éboulis, un magnifique terre-plein, d'une superficie de 80 à 100 arpents, couvert d'une superbe

forêt et qui maintenant se trouve enseveli, au dire de nos guides, sous 120 à 170 pieds de terre ! et la rivière a pris actuellement son cours, sur cette terre entassée, à cette prodigieuse épaisseur !

Nous trouvâmes là encore quelques débris d'habitations détruites, que nos Naufragés, avec une émotion visible, s'intéressaient à reconnaître et à identifier ; et, à une grande distance, l'un de l'autre, le cadavre de deux vaches à lait, gisant sur le sable et la glaise : le jeune Damase, à la teinte variée de leur poil, les reconnut pour avoir appartenu à son père.

Je voulus aller jusqu'à l'extrémité de l'anse, d'où j'aperçus, au loin, la *Queue de la Poêle*, où étaient allés s'échouer les débris de la maison et des autres bâtisses de la famille Gauthier, victime de la terrible catastrophe. Nous revînmes de là, à travers cette grande anse, contemplant avec stupeur cette masse énorme de terre, transportée en cet endroit à une distance de près de deux milles. Nous suivîmes ensuite, en le remontant, le nouveau cours

de la rivière Ste-Anne. Nos guides indiquèrent, en passant, le lieu très approximatif, au delà de la rivière actuelle, du côté sud, où se trouvaient, le lendemain du sinistre, les deux maisons de la famille Audy et Darveau et qui se trouvaient alors au Nord de la Rivière [1].

Plus loin, nous vîmes l'endroit où le moulin Gorrie est enseveli à plus de cent pieds sous terre. Ensuite, nous arrivâmes au *Dos-de-cheval*, cette masse énorme de terre arrachée, à pic, avec une violence inouïe, au reste de la terre boisée du côté sud et qui ressemble aujourd'hui, dans son isolement, à une véritable montagne. A quelques arpents de là et par une marche quelquefois dangereuse et toujours extrêmement pénible, nous nous trouvâmes en face d'un énorme bloc de glaise, d'environ *cent* pieds de haut et qui se dressait là

1—Le 28 avril, dit Mgr Laflamme, elle coulait par trois chenaux différents, depuis le *Dos-de-cheval*, jusqu'à l'extrémité sud-ouest de l'éboulis. Le lendemain, l'un de ces chenaux était à sec. Actuellement, le second a également cessé d'exister et toute la masse de l'eau passe par un seul canal, à une dizaine d'arpents au sud-est de l'ancien chenal à cet endroit—(Rapport...).

seul, présentant au regard du spectateur les formes les plus bizarres, et soutenant toute une forêt d'arbres couchés obliquement contre son flanc septentrional ! Depuis le *Dos-de-cheval*, jusqu'à l'extrémité Est de l'Eboulis, nous n'avons rencontré, comme l'a dit le savant Auteur du Rapport cité plus haut, qu'un fouillis inextricable de collines de sable et de glaise, couvertes d'arbres encore debout ou renversés, un mélange inconcevable de débris minéraux et végétaux...

J'ai voulu avancer jusqu'à l'endroit où M. Joseph Audet, notre intelligent et principal Guide, s'était arrêté quelques jours auparavant, plantant, sur une butte de sable, une mire pour un arpenteur de Deschambault, M. Croteau, qui a levé divers plans du vaste éboulis. " D'ici nous dit M. Audet, jusqu'à l'extrémité ouest de l'Eboulis, en ligne droite, M. Croteau trouve une longueur de *deux milles et demi* [1]. Là se trouvait une île

1—En descendant le cours de la rivière jusqu'au fond de l'anse, l'Eboulis n'a pas moins d'une grande lieue d'étendue, ainsi que l'a dit Mgr Laflamme, avec beaucoup de précision.

qui a complètement disparu. Je demandai à l'un de nos guides si l'endroit où nous nous trouvions était sensiblement au niveau primitif du sol, avant le cataclysme, et il me répondit affirmativement. Comme j'exprimai un doute (car je tenais à avoir des renseignements très exacts), il consulta un de ses voisins qui avait fait des billots, en cet endroit, les années précédentes, et ce dernier prouva, à la conviction de tous, que nous nous trouvions au moins à 60 ou 70 pieds plus haut que ne se trouvait la rive, avant le désastre.

Il restait encore une dizaine d'arpents à franchir à travers du bois flotté, pour arriver à la pointe extrême du terrain bouleversé. Nous renonçâmes à ce trajet presque impraticable et nous contournâmes l'Eboulis en inclinant vers le Nord. Après avoir franchi, à travers de grandes et dangereuses fondrières, où l'on enfonçait, sans effort, une perche à une grande profondeur, nous arrivâmes à l'endroit où s'était arrêtée une petite sucrerie de beaux érables, après avoir marché elle-même, dans le sens opposé au courant de la rivière, la distance de *dix* à *quinze* arpents !

Dans sa précédente visite, M. Audet avait retrouvé la cabane à sucre : il ne la retrouva plus cette fois, mais il nous apporta une petite chaudière en fer-blanc, provenant de la sucrerie déplacée et entièrement détruite. Il était alors 2 heures ¼. Nous avions marché, à travers cet immense bouleversement, pendant *sept* heures. Nous nous reposâmes alors, l'espace d'un *quart* d'heure ; nos hommes et nos jeunes gens, pour casser à sec (car nous n'avions là aucune eau potable) un croûton de pain qu'ils avaient serré dans leur poche au départ, et fumer une pipe ; et moi, pour réciter un peu de Bréviaire. Après quoi nous repartîmes, longeant le côté Nord-Est et Nord de l'Eboulis et nous arrivâmes au point de départ, après avoir rencontré de l'eau rafraîchissante, le soir à cinq heures et trente minutes. Sans comprendre notre *quart* d'heure d'arrêt, nous avions ainsi marché durant *dix heures !*

En arrivant, nous trouvâmes réunis sur le bord de l'abîme tous les habitants du grand rang de la Rivière Noire, hommes, femmes et petits enfants. J'y reconnus,

entre autres, toute la famille Darveau et les deux petites fillettes, Rose-Anne et Marie-Anne, pleines de fraîcheur et d'une joie toute enfantine : elles attendaient leur Père Prosper Darveau et leurs deux frères Narcisse et le jeune Damase, qui avaient fait, avec nous, tout le tour de l'immense Eboulis.

Toute cette foule tomba à genoux, à notre arrivée, et nous récitâmes, tournés vers le lieu du sinistre, un chapelet, à haute voix, et un *De Profundis* pour les malheureuses victimes, ensevelies dans la grande Catastrophe ; et tous retournèrent, le cœur ému, mais satisfaits d'avoir accompli cet acte public de piété envers les survivants encore très affligés et envers leurs chers Défunts, si tristement disparus !

CONCLUSION

Et maintenant que nous avons donné dans le langage le plus simple, le récit de la grande Catastrophe du 27 avril, nous prions, dans toute l'ardeur de notre âme, le Seigneur Jésus, qui, dans sa divine

bonté, a promis une récompense à celui qui donnerait un simple verre d'eau froide, en son nom, à un pauvre nécessiteux quelconque, de réaliser pour tous ceux qui viendront en aide aux familles si dignes de commisération de nos chers Naufragés, les magnifiques promesses faites aux âmes compatissantes qui font généreusement l'aumône à ceux de leurs Frères qu'un malheur imprévu a plongés dans le deuil et dans l'indigence !

Oui, ô bon Jésus, Vous, le Consolateur suprême des Affligés et le vrai *Père des Pauvres*, faites, en considération de Marie, votre sainte Mère, et de la Bonne sainte Anne, votre illustre Aïeule, en qui nos chers Naufragés avaient mis toute leur confiance, faites que ceux qui ont beaucoup, donnent abondamment, et que ceux qui ont peu, même de ce peu, aient soin de donner de bon cœur : ils amasseront ainsi pour eux-mêmes le trésor d'une bonne récompense, au jour de la nécessité : parce que *l'aumône* délivre de tout péché et de la mort ; et elle ne laissera point l'âme aller dans les ténèbres. Non, non, ô bon Jésus, puisque

c'est l'aumône qui, selon la parole de l'ange Raphaël au jeune Tobie, sauve de la mort, et que c'est elle qui lave les péchés et fait trouver la miséricorde et la vie éternelle. (Tob. c. IV et XII).

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

a39003 012623988b

CE F 5449
.S22G4 1894
COC GHYVELDE, FR LES 14 NAUFR
ACC# 1102623